

SESSION 1^{er} et 2 JUILLET 2016

RECOMMANDATIONS

Evaluation de la politique régionale de soutien à la recherche

- Le bilan des APR apparaît comme satisfaisant :
 - o Ils ont eu un rôle essentiel de développement de la recherche de base de pointe (IA). Les résultats en matière de publications de bon niveau sont satisfaisants. Il faut considérer le financement de thèses comme très important en tant que soutien à la formation par la recherche.
 - o Mais surtout, et c'était plus difficile, ils ont permis de fédérer des équipes académiques et des consortia public/privé autour de priorités stratégiques régionales (IR).
- Les impacts économiques et sociétaux sont difficiles à évaluer : on manque de recul, les premiers projets se terminent. Il paraît normal que les résultats obtenus n'aient pas encore conduit à des embauches.

Mais le nombre global, très faible, de brevets déposés est un mauvais point pour les opérateurs qui augure mal de l'impact économique des recherches conduites. Cela explique aussi que les financements post-recherche, pour aller vers le marché, ne sont, semble-t-il, pas utilisés.

- Les points à améliorer pour augmenter l'efficacité du dispositif concernant :
 - o La définition des APR IR : mieux associer les acteurs socio-économiques de la région, focaliser ces APR sur des objectifs prioritaires pour la Région et éviter toute dispersion.
 - o Le suivi des projets et des résultats valorisables. Cela demande beaucoup de travail mais c'est indispensable.
 - o L'évaluation et la sélection des APR IA, dont les universités et organismes considèrent eux-mêmes qu'elle doit être homogénéisée.
- En matière de politique d'accueil de chercheurs internationaux, il faut être « élitiste » pour que les actions soient efficaces : le positionnement du Studium a cet égard est exemplaire.
- Les comparaisons entre les poids respectifs d'une même thématique prioritaire dans les APR de la Région d'une part et dans les AAP de l'ANR ou des PIA d'autre

part semblent peu significatives. Il faudrait être plus précis pour tirer des conclusions utiles.

- La chute des financements ANR des universités de la région, nettement plus forte qu'au niveau national, est préoccupante : il faudrait disposer de l'évolution des taux de succès pour savoir si les équipes postulent moins à l'ANR (tendance générale face à la chute des budgets de l'ANR qui se traduit par des taux de sélection très bas et donc très dissuasifs) ou si elles présentent des projets jugés de moins bonne qualité. Il faut clarifier l'existence d'un effet d'éviction associé aux APR.

Programmes Ambition Recherche Développement 2020

Les 4 ARD ont dans l'ensemble, bien répondu aux attentes et ont mis en place ce qui avait été proposé lors de la réponse à l'appel d'offres :

- Sélectivité en matière de projets, qualité des processus de sélection,
- Focalisation sur des thématiques prioritaires,
- Nouveaux partenariats avec les entreprises,
- Collaborations inter laboratoires,
- Formation,
- Communication/colloques.

Cela se traduit par la mise en place d'actions d'envergure et d'écosystèmes de recherche spécialisés, susceptibles de donner à terme un leadership à la région dans les domaines concernés. Les résultats semblent très positifs.

Recommandations générales pour les phases 2 des programmes

- Il est nécessaire que les stratégies des établissements et leurs contrats pluriannuels à venir prennent en compte clairement les programmes ARD 2020 et les Domaines Potentiels de Spécialisation, y compris en termes d'effectifs de personnels chercheurs.
- Associer les partenaires industriels à la gouvernance et au choix des projets.
- Systématiser les actions pour accéder à des partenariats et à des financements européens (Horizon 2020, ...).
- De manière générale, élaborer et mettre en œuvre une stratégie pour renforcer les partenariats internes et externes à la région, et pour accéder aux financements associés (PIA, ANR, H2020).
- Bourses doctorales « sèches » : si le choix est fait de les rendre éligibles au dispositif ARD 2020, il faudrait éviter la concurrence avec le dispositif générique déjà existant. Une solution possible pourrait être le financement d'étudiants pour la combinaison master + doctorat.
- Systématiser les demandes de bourses CIFRE.

- Un suivi spécifique des entreprises associées aux programmes ARD 2020 est à envisager.
- Plusieurs programmes souhaitent que les actions en faveur de l'incubation d'entreprises (start-up) soient renforcées. Dans ce domaine, il semble nécessaire de s'appuyer avant tout sur les structures, acteurs et fonds d'investissement déjà existants. Pour chaque programme ARD 2020, il faudrait examiner l'articulation entre les acteurs « génériques » (ARITT, SATT, Pôle entrepreneuriat, etc.) et les acteurs spécifiques à l'écosystème du domaine considéré.

BIOMEDICAMENTS

Points positifs :

- Sélection de projets ciblés tournés vers l'innovation de rupture,
- Mise en place d'un projet SHS (cf. Etats généraux des biomédicaments),
- Forte dynamique de partenariat public/privé,
- Effet de levier vis-à-vis d'autres programmes : PIA,
- Actions de formation nombreuses,
- Accueil de chercheurs étrangers,
- Colloques.

Difficultés rencontrées :

- Dynamique économique lente et fragile : à consolider,
- Difficultés pour travailler avec la SATT (accompagnement de start-up à consolider),
- Manque d'allocations doctorales.

Le CoRIT recommande de soutenir la phase 2 du programme, en prenant en compte les aspects spécifiques suivants :

- Les axes proposés sont à soutenir :
 - o Création d'un réseau d'entreprises partenaires
 - o Renforcement des liens inter-laboratoires
 - o Choix de projets sur des sujets ciblés et cohérents (technologies des anticorps, développement des biomédicaments, stratégies vaccinales)
 - o Gouvernance collégiale des acteurs du programme
- Poursuivre les efforts en matière de formation
- Se développer au niveau Européen puis international.

COSMETOSCIENCES

Points positifs :

- Trois axes de recherche bien définis pour les deux premiers (mais trop large pour le troisième)
- Très gros effort en matière de communication grand public
- Emergence de projets d'innovation par les étudiants très prometteuse

Difficultés rencontrées :

- Partenaires industriels très difficiles à mobiliser

Le CoRIT recommande de soutenir la phase 2 du programme, en prenant en compte les aspects spécifiques suivants :

- Renforcer les liens avec le pôle de compétitivité « Cosmetic Valley »
- Associer les industriels à la gouvernance
- HUB innovation : l'effet peut être positif pour la création de startups, mais il faut privilégier avant tout l'articulation avec les acteurs et structures déjà existants
- Rester focalisé sur les 3 axes de la phase 1 ne pas se disperser sur un nouvel axe Beauty French Tech et rechercher des cohérences entre les différents projets opérés.

LAVOISIER

Points positifs :

- Programme bien ciblé sur la production et le stockage de l'hydrogène, les piles à combustible et sur le stockage électrochimique de l'électricité
- Très gros effort pour trouver des ressources externes hors soutien de la région en raison de la faiblesse des soutiens ANR et européen dans le domaine de l'hydrogène.
- Très bons résultats techniques conformes aux attentes en particulier sur les réservoirs composites d'hydrogène sous pression et les plaques bipolaires pour les piles à combustible.

Difficultés rencontrées :

- Actions remarquables pour identifier des partenaires industriels (60 ont été contactés) mais résultats décevants : les industriels sont très difficiles à mobiliser

Le CoRIT recommande de soutenir la phase 2 du programme, en prenant en compte les aspects spécifiques suivants :

- Rester sur les axes définis dans la phase 1 sans se disperser sur des thèmes qui ne résoudront pas les problèmes de valorisation rencontrés
- Associer les industriels dès le démarrage des projets pour favoriser leur implication et répondre à leurs besoins et rechercher des partenaires industriels extérieurs à la région si c'est la seule façon de valoriser les résultats.
- Elargir le partenariat académique en région et au-delà
- S'impliquer dans l'appel à projets « Territoires hydrogènes »

INTELLIGENCES DES PATRIMOINES

Points positifs :

- L'interaction STIC/SHS a donné des résultats remarquables pour le projet CHAMBORD et permettra l'émergence de partenariats public/privé
- Important effet de levier pour obtenir des financements hors ceux de la région.
- Organisation de manifestations originales de grande portée : Année François 1^o- Reconstitution de la bataille de Marignan
- Très gros effort de communication sur les différentes actions menées dans l'ARD qui donnent une très bonne visibilité à la région et augmente son attractivité.
- Des actions de formation qui vont permettre d'ancrer les réalisations de l'ARD dans la région.

Le CoRIT recommande de soutenir la phase 2 du programme et de le considérer comme un programme ARD 2020 à part entière, en prenant en compte les aspects spécifiques suivants :

- Attention à la dispersion des sujets de recherche : capitaliser sur les projets opérés dans la phase 1. Il semble qu'il y a encore beaucoup à faire !
- Création d'une Ecole d'Intelligence des Patrimoines
- Mettre en place le Centre d'Expertise, de Valorisation et de Transfert d'Intelligence des Patrimoines essentiel pour l'impact socio-économique de l'ARD sur le long terme.